

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (articles L2123-1, R2123-4 à R2123-6 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farlède

Correspondant : Monsieur le Maire
Hôtel de ville - 140, Place de la liberté
83210 La Farlède
Tel : 04 94 27 85 85

Fax : 04 94 27 85 70

Objet du marché : RENOVATION DE L'ARCHITECTURE INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE LA FARLEDE AVEC MAINTENANCE ASSOCIEE

Type de marché: Services Type de procédure : Procédure adaptée

Quantité ou étendue globale : La présente consultation comporte un lot unique et donne lieu à un marché passé sous la forme d'un marché à prix global et forfaitaire.

Le marché se présente en deux tranches :

- une TRANCHE FERME concernant l'infrastructure système tant en termes de matériels que de prestations sur le site de l'hôtel de ville.
- une TRANCHE OPTIONNELLE concernant la mise en place d'une redondance de sauvegarde sur un autre site de la commune qui sera définit ultérieurement.

Prestations divisées en lots : non

La date de réception des prestations de la TRANCHE FERME fixée par la commune de la Farlède est le 30 Octobre 2021.

Conformément à l'article R2151-8 2° du Code de la Commande Publique, les candidats pourront proposer des variantes dans le cadre de la présente consultation. Elles porteront sur **l'architecture de la mise à niveau de l'infrastructure, sous réserve d'atteindre un résultat équivalent décrit à l'article 1.5 au CCTP**. Il est à noter que la réponse à la solution de base est obligatoire sous peine d'irrégularité de l'offre.

Conformément à l'article R2151-9 2° du Code de la Commande Publique, **l'acheteur public impose aux candidats de chiffrer les variantes suivantes : EXTENSION DE GARANTIE A 5 ANS**. Sous peine d'être irrégulière et éliminée, l'offre doit obligatoirement chiffrer cette prestation demandée par le maître de l'ouvrage dans le cadre prévu à cet effet dans l'acte d'engagement.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours.

Paieement par mandat administratif.

Le paieement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCAP.

Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles L2191-1 à L2191-8 et R2191-1 à R2191-63 du code de la commande publique.

Il pourra être prévu le versement d'une avance pour des prestations d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois, sauf en cas de renoncement de la part du titulaire. Il n'est pas prévu d'appliquer une retenue de garantie.

Forme juridique Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (60 %)
- Prix des prestations (40%)

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente.

Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

Date limite de réception des offres : Le 30/04/2021 à 12h dernier délai

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 08-2021

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des opérateurs économiques peut être obtenu ou demandé :

Mairie de la Farlède
Service de la Commande Publique
140, place de la liberté-BP25
83210 La Farlède
Tel : 04 94 27 85 69

Mail : marches@lafarlede.fr

Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon
5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9
Tél : 04 94 42 79 30
Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffé du tribunal administratif de Toulon
5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9
Tél : 04 94 42 79 30
Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 09/04/2021